



**Division de
L'Organisation
Scolaire**

bureau
du 2^{ème} degré
(enseignement public)

Dossier suivi par
Christelle VIAUD

Téléphone
03.84.87.27.34
Fax
03.84.87.27.04

Mél.
ce.dos2.ia39
@ac-besancon.fr

**335, Rue Ch. Ragmey
BP 602 - 39021
Lons-le-Saunier
Cedex**

L'Inspecteur d'Académie
Directeur des Services départementaux de
l'Éducation Nationale,

Vu la loi n°83-663 du 22 juillet 1983 complétant
la Loi n°83-3 du 7 janvier 1983 relative à la
répartition des compétences entre les
communes, les départements, les régions et
l'Etat,

Vu le décret n°85-348 du 20 mars 1985 relatif à
la rentrée en vigueur du transfert de
compétence en matière d'enseignement,

Sur décision rectorale,

Lons le Saunier, le 05 mai 2009

ARRETE RECTIFICATIF A L'ARRETE DU 16 MARS 2009

Article 1 :

La suppression du poste d'Education physique et sportive avec mesure de carte à l'IME
de Montaigu à la rentrée 2009 est annulée.

L'inspecteur d'Académie,

Signé

Roland FRANIATTE